



Communiqué de presse

Luxembourg, le 12 septembre 2019

Les projets récents de l'UE dans le domaine de la défense ne sont pas sans risques sur le plan de la performance, selon un document d'analyse de la Cour des comptes européenne

D'après un nouveau document d'analyse de la Cour des comptes européenne, la coopération et les capacités militaires actuelles des États membres ne correspondent pas au niveau d'ambition renouvelé de la politique de défense de l'UE. Les synergies entre les initiatives de l'UE et d'autres cadres de défense et de sécurité sont essentielles, mettent en garde les auditeurs. À cet égard, la capacité de l'UE à fonctionner en complémentarité avec l'OTAN et, ce faisant, à éviter les doubles emplois et les chevauchements, constitue un point critique. Par ailleurs, les initiatives récemment prises au niveau de l'UE et la hausse proposée du financement ne sont pas sans risques sur le plan de la performance.

Les États membres restent résolument aux commandes de la défense européenne et, avant 2014, peu d'actions avaient été entreprises au niveau de l'UE dans ce domaine. Cependant, les évolutions récentes sur la scène internationale, conjuguées à des considérations économiques et industrielles, ont donné un nouvel élan à la coopération pour une défense européenne. Dans le sillage de la stratégie globale de l'UE de 2016 et du plan de mise en œuvre en matière de sécurité et de défense qui l'accompagne, plusieurs initiatives et mécanismes ont été mis en place. Dans ce contexte, la Commission européenne a proposé d'augmenter considérablement le budget de l'UE consacré à la défense et à la sécurité extérieure, en le faisant passer de 2,8 milliards d'euros pour la période 2014-2020 à 22,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027.

Les auditeurs estiment qu'il existe un risque que les systèmes de contrôle appropriés ne soient pas en place pour supporter une telle hausse des dépenses de l'UE. Ils reconnaissent également que la défense est un domaine intrinsèquement lié à la souveraineté nationale. Il existe des différences stratégiques manifestes entre les États membres de l'UE, qui n'ont pas nécessairement la même perception des menaces sécuritaires, ni une vision commune du rôle de

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du document d'analyse de la Cour des comptes européenne.

Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

l'Union en matière de défense. Les États membres ont également des règles d'engagement différentes et affichent des positions très diverses sur le recours à la force militaire. Dans un tel contexte, certains concepts tels que ceux d'«autonomie stratégique» ou d'«armée européenne» restent vastes et flous, remarquent les auditeurs.

Ils ajoutent par ailleurs qu'il est essentiel de garantir la cohérence des initiatives de l'UE et les synergies avec d'autres cadres de défense et de sécurité. Ce constat est particulièrement vrai pour l'OTAN, qui reste, pour 22 États membres, l'instance la plus importante en ce qui concerne la défense collective. La capacité de l'UE à fonctionner en complémentarité avec l'OTAN et, ce faisant, à éviter les doubles emplois et les chevauchements de fonctions, constitue un point critique.

«La défense suppose de créer des capacités militaires réelles, clairement aptes à décourager toute menace éventuelle», a déclaré M. Juhan Parts, Membre de la Cour des comptes européenne responsable du document d'analyse. «Si des facteurs cruciaux pour la réussite et des objectifs clairs viennent à manquer, les initiatives actuelles de l'UE dans le domaine de la défense risquent de rester lettre morte et de n'aboutir à aucun résultat».

En ce qui concerne les capacités de défense, il existe un fossé évident entre ce que les États membres sont censés faire et ce dont ils peuvent convenir et s'acquitter. Le sous-investissement et les coupes opérées ces dernières années dans les budgets de défense des États membres ont affaibli les capacités militaires de l'UE, qui se caractérisent par de nombreux doubles emplois et une importante fragmentation, soulignent les auditeurs. L'absence de normes techniques communes, qui nuit à l'interopérabilité des différentes forces armées en Europe, vient encore alourdir ce bilan. Dans l'ensemble, les capacités militaires actuelles des États membres ne correspondent pas au niveau d'ambition militaire de l'UE, et plusieurs centaines de milliards d'euros seraient nécessaires pour combler le déficit capacitaire de l'Europe si elle devait se défendre sans aide extérieure. Cette situation empirerait avec le retrait du Royaume-Uni de l'UE: ce dernier est en effet le pays d'Europe qui consacre le budget le plus important à la défense et il représente environ un quart du total des dépenses de défense des États membres de l'UE.

Plusieurs initiatives et mécanismes liés à la défense ont vu le jour ces dernières années, dont la coopération structurée permanente (CSP), l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD) et le Fonds européen de la défense. Ces initiatives et la hausse proposée du financement au niveau des budgets de l'UE et des États membres peuvent être considérées comme un «changement radical» pour la défense européenne. Néanmoins, leur réussite dépendra dans une large mesure de plusieurs facteurs essentiels qui, selon les auditeurs, ne sont pas encore réunis aujourd'hui, en particulier:

- l'existence d'un processus de planification efficace au niveau de l'UE;
- la participation des États membres;
- l'incidence sur les besoins capacitaires réels;
- le cadre en matière de gouvernance et d'obligation de rendre compte.

Remarques à l'intention des journalistes

Un document d'analyse présente des faits liés à des questions spécifiques et en livre une analyse. Il ne s'agit pas d'un rapport d'audit.

Le document d'analyse n° 9/2019 de la Cour des comptes européenne intitulé «La défense européenne» est disponible sur le site internet de la Cour (eca.europa.eu) dans 23 langues de l'UE.

Contact presse pour ce document d'analyse

Vincent Bourgeois – E: vincent.bourgeois@eca.europa.eu

T: (+352) 4398 47502 / M: (+352) 691 551 502